



# MONTFORT SUR

# RISLE

# 2024



Ville de Montfort-sur-Risle

Directeur de la publication : J-L Barre

Rédacteur en chef : M. Pierre

Site: [www.montfort-sur-risle.fr](http://www.montfort-sur-risle.fr)

**Hommage  
À Marie**



P.4

**Cyber  
sécurité**



P.9

**Eaux  
usées**

P.13



**Portrait  
d'une vie**

P.20



**Pique  
Nique**

P.24

Membres de la commission : S.Hérissson - B.Méaude - Y.Benoist - JF.Dupuis - C.Lamotte



# EDITO DU MAIRE

La question de savoir si les nouvelles générations s'intéressent encore à la chose publique mérite d'être posée alors qu'il devient de plus en plus difficile de recruter des fonctionnaires, que les hommes politiques répugnent à prendre des responsabilités, et que le parti des abstentionnistes aux élections devient le premier parti de France. Et, paradoxe, malgré leur peu d'intérêt à s'investir, nos jeunes contemporains, adeptes des réseaux sociaux, ont des avis sur tout et exigent qu'il en soit tenu compte. Vit-on les derniers moments de la démocratie participative qui est paraît-il le moins mauvais des régimes politiques ? En France on explique la défiance à l'égard de la « res publica » par l'insuffisance du personnel politique, par la montée de l'individualisme donc le repli sur soi-même, par la recherche de la satisfaction de son propre intérêt au détriment de l'intérêt général. Il semble loin le temps des grands serviteurs de l'Etat qui possédaient un idéal et consacraient leur vie à construire un avenir pour leurs contemporains. Adieu les GAMBETTA, JAURES, FERRY, BLUM, DE GAULLE...

Le système adopté par les démocraties occidentales a été mis en œuvre par la cité d'ATHENES. Il a sombré sous les actions conjuguées des « démagogues », du clientélisme, des « populistes » et des « tyrans ». Toutes ces appellations nous les retrouvons de nos jours, chacun attribuera le qualificatif de son choix aux femmes ou hommes politiques actuels. Il est donc tentant de faire le parallèle entre l'effondrement du système athénien et ce que vivent présentement les démocraties occidentales. Si nous n'y prenons garde nous pouvons nous réveiller doté d'un régime autoritaire (à la SPARTE) comme les grenouilles de la fable qui réclamaient un roi.

Alors que faut-il faire ?

C'est par l'éducation qu'il sera constitué l'armée des citoyens de demain. Cette fonction appartient aux parents. Elle consiste à socialiser l'enfant, c'est à dire de lui faire prendre conscience de son environnement, de lui rappeler de tenir compte de la présence des autres, de les respecter, à lutter contre l'isolement lié à l'utilisation abusive de la téléphonie mobile, à lutter contre l'individualisme, voire le nombrilisme. Si l'éducation appartient aux parents, c'est l'école qui doit forger les consciences en inculquant réellement les grands principes qui constituent les piliers de notre république, par référence à notre histoire riche et instructive, par référence à nos grands écrivains, par référence aux exemples édifiants des politiques qui ont construit la France au cours des siècles. Car pour être un citoyen accompli et pouvoir exercer les choix qui s'imposent, la connaissance est indispensable. Aucun choix ne peut s'exercer avec satisfaction sans la connaissance, et le pouvoir appartient à celui qui sait.

Le premier échelon de la démocratie, c'est la commune. Heureusement que la France dispose de ce creuset pour assumer ses missions et faire fonctionner les services publics de proximité. La commune grâce aux élus et agents impliqués constitue un pôle de stabilité dans un univers fragmenté. La commune qu'elle soit grande ou petite est administrée pareillement, une assemblée, le conseil municipal, un exécutif, le maire. Si le Code Général des Collectivités territoriales indique que le conseil municipal gère par ses délibérations les affaires de la commune, en fait, dans la pratique, la place du maire est prépondérante. C'est lui qui décide de la « politique » à suivre, c'est lui qui imprime les choix dictés souvent par des questions budgétaires, c'est lui seul qui est responsable. Alors cette prééminence implique de mûrement réfléchir avant d'effectuer le meilleur choix parmi les postulants afin d'éviter de confier son avenir à un aventurier.



# EDITO SUITE

Tout d'abord la condition essentielle pour assumer pleinement la fonction de maire c'est une présence de tous les jours dans sa commune et pas seulement le soir ou en fin de semaine. Cette présence effective requise exclut donc de fait les candidats qui travaillent à l'extérieur. Me AUBLE habitait et travaillait à MONTFORT, Pierre COLLIARD était retraité, Gérard COMELLAS était artisan coiffeur à 200m de la mairie. La difficulté est apparue avec Alain DUPUY qui travaillait à LILLEBONNE. Ce préalable pose le problème de l'inégalité de traitement entre les candidats, il écarte les jeunes actifs au profit des retraités ou des professions libérales. Mais la seule présence ne suffit pas, un maire doit posséder en propre des qualités d'éducation, dont une connaissance fine de l'action publique et des rouages de l'administration, des qualités morales, notamment une stricte intégrité et le respect des autres en toute impartialité. Il doit de plus être solide psychologiquement, ne pas se laisser atteindre par les critiques ni se laisser submerger par les problèmes journaliers, bref « savoir relever la tête du guidon ».

Voilà l'équation que nous aurons à résoudre en 2026 : Choisir une majorité et un maire afin de régler les difficultés qui nous assaillent, le réchauffement climatique, la dette publique, l'instabilité politique...

2024 pour la France n'a pas encore été une année sereine, nous avons connu des élections à répétition, une crise gouvernementale, l'aveu officiel des déficits des finances publique exorbitants connus de tous.

Sur le plan local, la CCPAVR a réalisé la restructuration du réseau d'assainissement de la vallée de la RISLE de PONT-AUTHOU à APPEVILLE-DIT-ANNEBAULT via MONTFORT-SUR-RISLE siège de la nouvelle station d'épuration. La CCPAVR qui a racheté le cabinet médical a lancé un programme de travaux visant à accueillir d'autres praticiens, médecins et para médicaux. Par ailleurs elle recherche des remplaçants pour le cabinet dentaire.

La commune a relancé les opérations du lotissement de l'école dans un contexte déprimé. Nous espérons néanmoins accueillir en 2025 les premiers occupants. De même nous travaillons avec la CCPAVR au réaménagement du square « JEAN AUBLE » pour en faire une place attractive. Enfin, en partenariat avec la CCPAVR, nous avons édifié sur le stade « JEAN DUQUESNE » un demi-terrain synthétique de football baptisé « Claude GUERRAULT » et mis à disposition également aux élèves du collège.

Je vous souhaite à vous et à votre famille, à vos amis et proches de merveilleuses fêtes de fins d'année. Je profite de cette tribune pour rendre hommage à madame HOARAU pour son travail à la tête de l'AMESCA. Je remercie tous les acteurs de la vie locale qui enchantent notre quotidien, commerçants, associations, concitoyens pour leur amabilité et leur compréhension. Je remercie le conseil municipal pour son sérieux, mes adjoints pour leur assiduité, les bénévoles qui suivent l'activité de la commune, et qui rendent plus facile, l'organisation et la mise en œuvre des manifestations de la commune. Sachons rester unis et solidaires. Bonnes fêtes et bonne année 2025 et vous donnons rendez-vous le vendredi 3 janvier 2025 pour la cérémonie des vœux du Maire.

# HOMMAGE A MARIE MOURA



## Marie

**Q**uelle bonne idée que Michel PIERRE, candidat au poste de maire en 2020, t'ai demandé de te joindre à la liste qu'il conduisit pour les élections municipales. Elue conseillère le 15 mars 2020, tu es alors entrée dans la vie publique. Tu en étais super fière et reconnaissante eu égard à un parcours de vie qui n'a pas toujours été facile.

Tu es née en 1961 au PORTUGAL à VALBOM, petit village près de PORTO. Tu es venue en France avec ta famille en 1970, tu avais 9 ans . Tu as vécu ton enfance et ton adolescence à VINCENNES jusqu'à ton mariage en 1980. De cette union sont nés 2 garçons MIKAEL et KEVIN. En 2000 tu te sépares, et avec ton nouveau compagnon naitra ARNAUD, ton 3ème fils.

C'est en Normandie, dans la Vallée de la Risle que tu as trouvé ton havre de paix et rencontré tes véritables amis, Isabelle, David, Karine. Tu as intégré l'association « Montfort Loisirs » dont tu as tout de suite assuré -avec le dynamisme qu'on te connaît- le secrétariat. En 2017, tu as intégré la compagnie théâtrale des 3 gros et cela t'as tellement plu que tu t'es inscrite pour des représentations de Cap à l'ouest en 2019 et participer en juillet 2021 au spectacle historique de tableaux. Ceux qui ont assisté à ces spectacles se souviennent encore de la qualité de tes prestations.

Au sein du conseil municipal, tu as tout de suite trouvé ta place car tu étais volontaire pour n'importe quelle tâche. Je n'ai pas souvenir de t'entendre rechigner quand on te proposait de t'occuper d'un dossier. Toujours assidue à nos réunions de conseil et ponctuelle chaque mercredi matin lors de nos réunions de municipalité. Mais surtout tu t'es épanouie dans ta fonction de chargée de communication : La gazette via face book, le site internet de la mairie, et la conception et la réalisation du bulletin communal annuel.

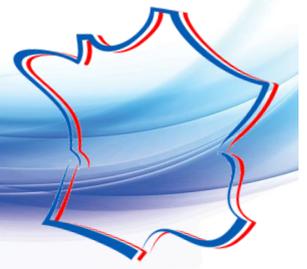
Marie, nous sommes désespérés de t'avoir perdue et reconnaissants de t'avoir côtoyée. Nous n'apprivoisons pas assez la mort, n'oublions pas qu'elle est inhérente à la vie. Ainsi, Il faut parler des disparus pour qu'ils restent vivants et ne pas les laisser partir sans leur dire qu'ils nous manqueront. Si par pudeur on évite d'évoquer à l'avenir leur mémoire, on les enterre pour de bon. La grande faiblesse de la mort c'est qu'elle ne peut venir qu'à bout de la matière. Elle ne peut rien contre les souvenirs ou les sentiments. Au contraire elle les ravive et les ancre en nous pour toujours, comme pour se faire pardonner en nous disant, c'est vrai, je vous enlève beaucoup, mais regardez tout ce que je vous laisse.

Alors Marie, tu vas rejoindre ODILE, DANIEL, GERARD, CLAUDE, GUY, CHRISTIANE... et tous les élus municipaux qui t'ont précédé et qui avaient comme toi l'amour de leur commune.

Merci pour tout le travail que tu as accompli, tu resteras dans nos cœurs et notre mémoire.

Jean-Luc BARRE

# ETAT CIVIL



**L'état civil regroupe l'ensemble des éléments de l'état des personnes servant à l'identification et l'individualisation d'un individu.** Ces éléments sont contenus dans les actes de l'état civil. Véritable statut civil de la personne, l'état civil atteste de sa situation en droit privé de sa naissance à sa mort.

En 2024, nous avons enregistré :

## 5 Naissances

La déclaration de naissance est obligatoire. Elle doit être faite dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement, à la mairie du lieu de naissance. La reconnaissance d'un enfant est une démarche volontaire et personnelle. Elle est faite devant un officier d'état civil (ou par acte notarié).

## 3 Baptêmes civils

Le baptême civil, appelé également « baptême républicain », est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

## 2 Mariages

Acte solennel par lequel un homme et une femme (ou, dans certains pays, deux personnes de même sexe) établissent entre eux une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis par le Code civil (mariage civil) et ou par les lois religieuses (mariage religieux) ; union ainsi établie.

## 3 PACS

Le PActe Civil de Solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe. Il permet d'organiser votre vie commune.

Et regretté :

## 8 Décès

Le décès d'une personne est à déclarer en mairie. Retrouvez toutes les démarches sur le site:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16507>

# Budget communal

## BUDGET 2024 en EUROS

### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

Charges générales	186 842
Charge de personnel	194 600
Atténuation de produits	142 836
Autres charges	94 126,88
Charges financières	20 427
Dotations aux provisions	300
Opération d'ordre	6 246
Vir investissement	55 226

\*\*\*\*\*

**TOTAL 700 603,88**

#### Recettes

Atténuation de charges	1 000
Produits des services	5 200
Impôts et taxes	9 500
Fiscalité locale	247 036
Dotations	272 106
Autres produits	129 000
Report 2023	36 761,88

\*\*\*\*\*

**TOTAL 700 603,88**

### INVESTISSEMENT

#### Dépenses

Immob.incorp	5 460
Subvention GFP	6 625
Immob.corp	34 055
Emprunts	27 095
Dépenses d'ordre	142 817
Solde à reporter	98 997,05

\*\*\*\*\*

**TOTAL 315 049,05**

#### Recettes

DETR	3 686
Dotations	74 357,05
Virement de fonctionnement	55 226
Reste à réaliser	31 862
Opérations d'ordre	6 246
Opération patrim	142 817
Cautiion	855

\*\*\*\*\*

**TOTAL 315 049,05**



### *Calendrier du devoir de mémoire*

**8 Mai : anniversaire de l'Armistice de 1945**

**18 Juin : appel historique du Général de Gaulle**

**14 Juillet : Fête Nationale**

**26 Août : libération de Montfort sur Risle**

**14 Novembre : anniversaire de l'Armistice de 1918**



### Commemoration du 18 juin

Inscrite dans le cadre des manifestations des 80 ans du débarquement de la libération, Pont-Audemer a fait de cette commémoration un moment inoubliable.

Invités par Alexis DARMOIS et son conseil municipal, nous avons répondu présents à ce devoir de mémoire. Une occasion pour se remémorer le courage et la détermination du Général de Gaulle face à l'invasion nazie.

C'est le ministre des armées Sébastien LECORNU qui a présidé la cérémonie devant un public nombreux.



# Sécurité

## Passage piéton de la chambre funéraire



**A** la demande des propriétaires de la chambre funéraire et de plusieurs personnes, nous avons aménagé en régie un passage piéton. Celui-ci est matérialisé par 2 balises et 4 plots routiers solaires qui s'éclairent à la tombée de la nuit. Ainsi toutes les personnes empruntant le chemin alternatif du stade peuvent maintenant traverser sur ce passage.

## La passerelle du PMU

**A**près la remise en état du plancher, nous avons rénové cette année l'entrée de la passerelle avec du goudron à froid. Un choix assumé afin d'éviter que le bois ne baigne dans l'eau comme il a été réalisé précédemment.



**P**endant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'incident (dégradations, cambriolage ...).

## Opération tranquillité vacances

## Elagage

**P**our l'entretien des arbres et la sécurité des personnes qui profitent de l'aménagement du square, nous avons procédé en février dernier à l'élagage des saules pleureurs et du tilleul. Il a permis ainsi de détruire un nid de frelons asiatiques.



## Inondation

**V**oici le point bas qui subit régulièrement la montée des eaux de la Risle. Il est situé au camping et quasiment à l'entrée de celui-ci. Rares sont les inondations à condition que la gestion des barrages s'adapte rapidement au flux. Malheureusement, il arrive parfois que les réactions soient tardives malgré les relances.

# Cyber Sécurité

Depuis une quinzaine d'années, avec l'arrivée des offres attractives des opérateurs télécom et celle du smartphone, Internet s'est fortement développé en France. Avec plus de 6 écrans par foyer et 2h30 passées en moyenne sur le web, les français ont multiplié par 5 leur consommation d'internet en 10 ans.

Une situation qui a été bien sûr fortement exacerbée par la pandémie, ou, plus que jamais, internet a joué un rôle clé pour s'imposer dans nos vies. De nouveaux usages sont ainsi apparus, constituant autant d'opportunité pour les cybercriminels de toucher un public rarement conscient des risques encourus. Ainsi en 2021, Cybermalveillance.gouv.fr connaissait une progression de près de 70%.

Aussi, voici quelques règles importantes pour vous éviter de gros problèmes.

## 1/ Protégez vos comptes avec des mots de passe robustes

Pour éviter les risques et le piratage de vos différents comptes en lignes, nous vous recommandons d'utiliser des mots de passe suffisamment long, **complexes et différents** pour accéder à chacun de vos équipements et services. Au moindre doute, ou même par prévention, n'hésitez pas à en changer. Vous pouvez aussi activer la double authentification chaque fois que possible pour renforcer votre sécurité

## 2/ Sauvegardez vos données régulièrement

Afin de prévenir de tels risques nous vous conseillons de réaliser des sauvegardes régulières de l'ensemble de vos appareils en ayant au préalable identifié les données que vous estimez importantes. Pensez à conserver une copie sur un support externe, que vous débranchez une fois la sauvegarde faite, cela évitera un piratage sur ce type de support.

## 3/ Faites sans tarder les mises à jour de sécurité

Cybermalveillance.gouv.fr vous recommande d'accepter les mises à jour de sécurité sur tous vos appareils dès qu'elles sont proposées. De même, veillez à vérifier dans vos paramètres la mise à jour de vos applications ou logiciels. Veillez à télécharger les mises à jour uniquement depuis des sites officiels, vous éviterez les virus.

## 4/ Utilisez un antivirus

Nous vous recommandons un antivirus sur tous vos équipements. Il existe de nombreuses solutions gratuites ou payantes selon vos usages et le niveau de protection recherché. Comme dans l'article précédent, il faudra veiller à la mise à jour de votre antivirus et l'utiliser pour procéder à des analyses pour vérifier que vous n'avez pas été infecté.

## 5/ Soyez prudents lors de vos achats en ligne

Choisissez de préférence un site d'achat français ou de l'union européenne: Ainsi la réglementation Européenne vous protégera en cas de litige. Vérifiez la notoriété et l'adresse des sites sur lesquels vous allez faire vos achats. Vérifiez bien les adresses car un seul caractère dans le nom du site peut différer du site officiel. Enfin, contrôlez les prix affichés sur d'autres sites car des prix alléchants peuvent cacher le pire.

# Cyber Sécurité

## 6/ Méfiez-vous des messages suspects

Premier réflexe : ne pas cliquer sur le lien qui vous est proposé. Au moindre doute, lors de la réception d'un message inattendu ou alarmiste, nous vous recommandons de contacter par un autre moyen l'organisme concerné. Il peut en effet s'agir d'un message d'hameçonnage qui a pour but de vous piéger (phishing)

## 7/ Apprenez à maîtriser vos réseaux sociaux

Pour utiliser les réseaux sociaux en toute sécurité et protéger l'accès à vos comptes, nous vous recommandons d'utiliser à la fois des mots de passe robustes et systématiquement différents. Par ailleurs vérifiez régulièrement les paramètres de confidentialité de vos comptes pour définir les options de visibilité de vos publications. Enfin, ne diffusez pas d'informations personnelles ou sensibles qui pourraient être utilisées pour vous nuire.

## 8/ Evitez les wi-fi publics ou inconnus

En dehors de votre domicile, nous vous suggérons de privilégier la connexion de votre abonnement téléphonique 3G, 4G ou 5G aux réseaux publics. Si vous ne pouvez pas faire autrement, nous vous conseillons de vérifier scrupuleusement le nom du réseau Wi-Fi proposé et celui affiché sur votre appareil et de ne **jamais y réaliser d'opérations sensibles**.

## 9/ Sécurisez vos objets connectés (montre, thermostat, caméra, babyphone etc...)

Dès la première connexion, changez le mot de passe par défaut, effectuez les mises à jour et vérifiez les paramètres de sécurité en fonction de vos usages. Enfin, nous vous conseillons d'éteindre systématiquement vos objets connectés lorsque vous ne les utilisez pas.



## 10/ Cyberharcèlement parlez-en!

Il est important de ne pas rester seul face au cyberharcèlement et de libérer la parole dans un cadre apaisé. Aussi nous vous conseillons d'aborder le sujet du cyberharcèlement en famille avec vos enfants pour expliquer de quoi il peut s'agir et de les encourager à vous en parler s'ils sont témoins, victimes ou susceptibles d'être contributeurs.

Exemple pour engager la discussion: *Tu sais ce qu'est le cyberharcèlement ? Que ferais-tu si tu voyais ou subissais un cyberharcèlement ?*

Si un cyberharcèlement se produit dans le cadre scolaire, informez-en la direction de l'établissement pour qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires et portez plainte en gendarmerie.

Merci au commandant du groupement de gendarmerie de l'EURE et son personnel pour son accueil et la présentation de ses différents services qui œuvrent 24/24 pour notre sécurité. Cet article a été rédigé suite à cette visite.

[SOURCE CYBER MALVEILLANCE.GOUV.FR](https://www.gendarmerie.gouv.fr/cyber)

# ENTRETIEN

## Les abords de l'église et les parterres de la place des Annonciades



**A**dieu les mauvaises herbes au cœur de ces massifs grâce à la pose d'un géotextile et des graviers posés sur celui-ci, le nettoyage est facilité et fait gagner du temps. Prochainement un banc sera posé en face du parvis de l'église, il faut pour cela et avant tout réaménager le sol.



## Les lisses de la passerelle de la Risle

**D**éjà 23 ans d'existence. Ces 2 passerelles, implantées en fin de mandat de Gérard COMELLAS, ont parfaitement accompli leur mission pendant toutes ces années.

Il faut maintenant continuer à les entretenir et c'est pourquoi nous les avons nettoyées au nettoyeur haute pression à la belle période. Toutefois, certaines visse en inox rouillent et cassent régulièrement et nécessitent un remplacement. Nous le ferons au printemps prochain.



## Le fleurissement



**S**i vous faites partie des nombreux marcheurs qui utilisent le parc du gîte comme parcours de promenade, vous avez dû remarquer l'implantation d'une serre montée dans la continuité du bâtiment situé près de la chaumière. A ce titre, merci à nos employés municipaux pour ce travail, un projet réalisé par eux-mêmes et sur leur suggestion. Le fleurissement de la commune est maintenant à 90% montfortais.

# ENTRETIEN

## Les alentours de la chaumière

Petit à petit, le pourtour de la chaumière s'assainit grâce aux différents aménagements réalisés. Très exposé à l'humidité en façade comme sur l'arrière, ce bâtiment nécessite un entretien permanent. Refaite en partie il y a quelques années, la toiture en chaume souffre particulièrement et exigera une nouvelle intervention dans un proche avenir.



## Le garage de la mairie

Situé dans la cour du logement de la mairie, ce garage menaçait de tomber à tout moment. Aussi, pour assurer la sécurité du locataire et éviter l'écroulement du mur mitoyen réalisé en bauge et miné par le ruissellement de l'eau, nous avons décidé de faire place nette et de refaire le dessus du muret mitoyen.



## L'ancien potager du gîte

Il aura fallu plusieurs semaines de nettoyage et un apport de terre important pour restituer une continuité d'espace vert entre le verger et le bassin du gîte. Le travail est maintenant terminé, reste la rénovation du bassin à effectuer. Un travail compliqué au regard de l'état de la maçonnerie et de la faune qui côtoie cette étendue d'eau.



# LA STATION D'EPURATION

Une période difficile pour tous mais quel résultat !



**S**ouvenez-vous des réunions et des inquiétudes que nous avons tous sur l'incertitude des délais, le casse-tête du choix de la meilleure période pour réaliser les travaux sur le réseau d'eaux usées et enfin, les tracasseries pour toutes les personnes qui ont été perturbées par le contournement de ce chantier.

Aujourd'hui achevés, nous vous remercions tous pour avoir joué le jeu malgré cet inconfort. Par la même occasion, nous souhaitons féliciter les entreprises qui ont mené à bien cet ouvrage.

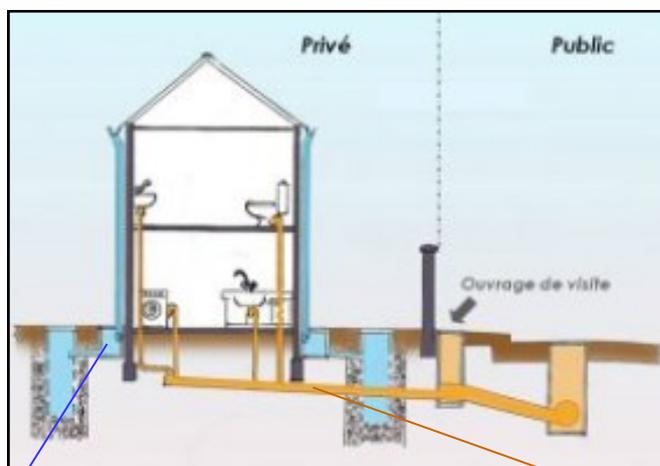
Les techniciens ont réalisé un travail méticuleux et entretenu des rapports cordiaux avec les habitants et la commune. De même, nous remercions vivement l'équipe du service d'assainissement de la Communauté de Communes pour leur proximité et leur écoute active durant tous ces mois d'accompagnement.

La station d'épuration pour 3 400 habitants est toujours en cours de montage. Elle collectera à terme des flux de Pont-Authou, Gros-sur-Risle, Saint-Philbert-sur-Risle, Appeville-dit-Annebault et Montfort-sur-Risle. Nous espérons une inauguration pour le mois de mai 2025.

Des travaux imposés par les exigences de l'agence de l'eau pour un montant de 10.445.196 € HT réparti de la façon suivante : 4.164.829 € pour la nouvelle station et 6.280.367 € pour l'ensemble du réseau enfoui.

Une grande partie de cette dépense est prise en charge par des subventions de l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie) et le CD27 (Conseil Départemental de l'Eure). Le reste à charge est au compte du budget du service assainissement de la communauté de communes qui devra répartir cette dépense sur l'ensemble des foyers raccordés au réseau collectif du territoire de Pont-Audemer et Val-de-Risle.

## Schéma de principe de raccordement



Eaux pluviales

Eaux usées

**Les deux réseaux doivent être impérativement séparés**



En cette fin d'année scolaire, de la maternelle au CM2 et comme chaque année depuis 2009, le conseil municipal a mis à la disposition du directeur de l'école un budget afin de récompenser tous les enfants.

Un instant solennel et émouvant notamment pour les élèves qui, pour la rentrée prochaine, se présenteront au collège.



## Section maternelle

## Grande Section et CP

## Classe CE1 - CE2



## Classe CM1 - CM2





## Une année à l'école

### Cross inter-écoles :

Jeudi 18 avril, c'est lors d'une journée ensoleillée que les élèves du CP au CM2 de l'école ont pris le départ du fameux cross inter-écoles. Cette année, celui-ci s'est déroulé sur le beau site du château La Motte. Lors de cette édition sportive placée sous le signe des Jeux Olympiques, les élèves de Montfort ont réussi de très belles performances puisqu'ils ont rapporté plusieurs coupes tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. C'est une fierté de voir nos élèves se dépasser pour finir le parcours imposé ou trouver sa place sur le podium. L'édition 2025 se déroulera autour de l'étang de Condé sur Risle.



### Kayak :

Cette année, les élèves de CM1/CM2 ont participé à un cycle kayak avec le club CK Val-de-Risle. Encadrés par Mme LISON, Mme LEGRAND, M VALLANTIN et Mme NEUVILLE (sur quelques séances), les élèves ont découvert les bases de la navigation en kayak. Ils ont appris à utiliser une pagaie, à diriger leur embarcation, mais aussi la coopération, la nécessité d'aller au bout de son effort malgré la contrainte physique.



### **Voyage scolaire :**

Le 25 juin 2024, les élèves de PS, MS, GS, CP, CE1 et CE2 sont allés chez O'Mafate à Pont-Audemer pour réaliser diverses activités autour de la nature.

Les élèves les plus grands ont ainsi pu participer à un « corde game » où les élèves sont reliés par une corde et doivent réaliser un parcours d'obstacles le plus rapidement possible pour se libérer avant l'équipe adverse.

Les plus jeunes ont découvert le parcours pieds-nus où ils ont réalisé ce parcours en traversant différents supports (des cailloux, du sable, du bois, de l'herbe...). La dernière partie passant par la rivière fut très rafraîchissante par cette belle journée ensoleillée.

Tous les élèves ont aussi participé à une course au trésor où chaque groupe a dû s'orienter dans le domaine d'O'Mafate.

Enfin, chaque groupe a pu découvrir la nature lors d'une courte randonnée dans les alentours du site.





**Kermesse :**

Le vendredi 21 juin, en fin de journée, s'est déroulée la traditionnelle kermesse de notre école. C'est sous un magnifique soleil que chaque classe a dansé autour du thème de l'année : les jeux olympiques. Grâce à la mobilisation des enseignants, du personnel de l'école, de l'association de parents d'élèves et de parents bénévoles, tous les élèves ont ensuite pu se divertir en allant jouer à divers stands et gagner des lots en récompense.

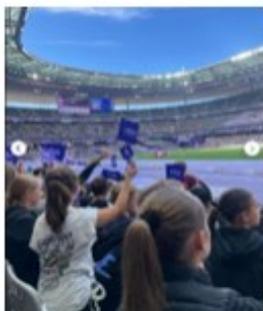




## Marcel Marceron, un collège dynamique !

Après des vacances reposantes, les élèves ont fait leur rentrée au collège Marcel Marceron. Au mois de septembre, il y a près de 425 élèves qui sont entrés au collège dont 12 dans le nouveau dispositif ULIS qui s'est ouvert pour la première fois dans l'établissement. Tous les personnels sont présents avec leur bonne humeur, leur envie et le désir de pousser les élèves vers le haut.

Les élèves de 6e qui découvrent le collège se sont très vite adaptés aux lieux et aux méthodes de travail différentes de ce qu'ils avaient l'habitude de faire en primaire. Une fois les bonnes habitudes prises (les changements de salle à chaque heure, le passage au casier pour alléger le cartable entre les cours du matin et de l'après-midi, le passage à la cantine, ...), les apprentissages se font avec sérieux et dynamisme. Pour les autres niveaux, la routine est répartie comme si personne n'avait quitté l'établissement pendant deux mois.



Un premier moment fort a eu lieu dès le premier vendredi de septembre car 45 élèves ont assisté aux Jeux Paralympiques et sont allés au Stade de France pour encourager tous ces sportifs. Les places ont été gagnées l'année dernière lors du cross du district à Pont-Audemer car notre collège a été celui qui a amené le plus grand nombre de participants à cet événement. Plus de 200 élèves se sont mobilisés pour y participer ! Nous espérons faire aussi bien au prochain cross de district, le 27 novembre !

D'ailleurs le deuxième moment fort a été le cross du collège qui a eu lieu le jeudi 7 novembre. Il y a quatre courses : les filles de 6e/5e, les garçons de 6e/5e, les filles de 4e/3e et les garçons de 4e/3e. Chacun se donne à fond et cherche à terminer son parcours, qu'il soit adapté ou non. Chacun est fier d'être allé au bout de l'effort. Ces courses se déroulent toujours dans une bonne ambiance, avec de la musique et les encouragements des spectateurs (parents, professeurs, copains, frères et sœurs) qui stimulent les coureurs et coureuses à leur passage. Une remise de médaille a eu lieu au gymnase en fin d'après-midi.



Pour continuer dans le côté festif, le CVC (Conseil de Vie Collégienne) a organisé une journée Halloween où ceux qui le souhaitent sont venus déguisés. Un concours du plus beau déguisement a eu lieu et les vainqueurs ont été récompensés. Cette journée un peu particulière n'a pas empêché le sérieux et le travail durant les heures de cours ! Le prochain événement sera le concours du pull moche à Noël.



Sur le temps du midi, de nombreuses activités sont proposées aux élèves : baby-foot, jeux de société, jeux de rôle, phasme et aquarium, atelier couture, la possibilité d'aller au foyer ; et il y a aussi l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) le mercredi après-midi.



A cela s'ajoute depuis quatre ans, un atelier radio où un petit groupe d'élèves anime plusieurs émissions tout au long de l'année, de l'écriture des articles jusqu'au montage avant la diffusion au sein de l'établissement. De vrais journalistes en herbe !

Sur le plan pédagogique, en plus des cours au sein du collège, des sorties et des pratiques sont organisées pour rendre concret tout ce qui est enseigné. Les élèves de 5<sup>e</sup> ont pu aller visiter la station d'épuration des eaux usées de Montfort sur Risle et comprendre son fonctionnement et ont découvert le métier de technicien d'assainissement. Des élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> sont allés au salon du livre de jeunesse à Rouen et ont rencontré des auteurs avec qui ils ont pu échanger sur leur façon de lire, sur ce qu'ils aiment et ont aussi choisi des livres pour le CDI du collège. Tous les élèves de troisième iront au théâtre L'Eclat de Pont-Audemer pour voir une pièce sur le thème de la guerre civile espagnole.



Notre établissement étant labellisé EDD (Education au Développement Durable) niveau 3, de nombreuses actions sont faites dans le cadre du développement durable grâce à nos écodélégués qui ont par exemple cueilli et distribué les pommes du verger, notamment lors des réunions parents-professeurs.

Le collège ayant aussi pour objectif de faire de nos élèves de futurs citoyens responsables, des actions de sensibilisation sont menées : sur le thème du harcèlement scolaire grâce à une représentation théâtrale avec la pièce « *Lisa* » de la Super Compagnie ainsi qu'une exposition créée par la Ligue des Droits de l'Homme dans le hall du collège ; sur le thème du handicap avec le cross parrainé au profit de l'association Préhandys 276 qui est venue se présenter et expliquer les différents handicaps (visibles ou invisibles) ; sur le tri des déchets à la cantine et dans les salles de classe, un ramassage des déchets dans la Risle a eu aussi lieu pour prendre conscience de l'importance de ne pas jeter n'importe où ses déchets car cela a de graves conséquences sur les écosystèmes.



De plus, chaque année au collège, trois phases de récolte de bouchons ont lieu pour en récupérer le plus possible. L'an passé nous avons dépassé les 2 tonnes en une année. Ces bouchons sont ensuite donnés à l'Association Bouchons 276 (Association Normande composée uniquement de bénévoles). Elle revend les bouchons à une société de plasturgie qui les recycle, c'est donc bon pour notre planète. Puis avec les fonds récoltés, elle attribue des aides financières aux personnes en situation de Handicap pour financer tous les équipements, quel que soit le Handicap.

Dans le cadre de l'ouverture culturelle, chaque niveau assistera à une pièce de théâtre au sein du collège et des voyages à l'étranger sont organisés au mois de mai. Au programme découverte de Valence en Espagne, de Londres en Angleterre et de Burg en Allemagne.

Pour conclure, au collège Marcel Marceron, les élèves sont bien entourés avec toute une équipe éducative dynamique, qui fourmille de projets pour qu'ils soient armés dans leur vie future et qu'ils deviennent des citoyens et citoyennes éclairés.

L'équipe éducative.

# PORTRAIT D'UNE VIE



## Monsieur Claude LEBRETON



**1<sup>er</sup>** juin 1939, je viens de dire bonjour au monde à Pavilly en Seine Maritime un monde où règne l'incertitude...

Le 3 septembre de cette même année la guerre éclate en Europe puis mon père est fait prisonnier et part en Allemagne.

Arrive l'exode de 1940, que je fais en landau avec mon frère, de 18 mois mon aîné. Toute ma famille quitte la ferme et seul Baptiste, commis âgé de 55 ans reste pour garder les lieux. Évadé d'Allemagne mon père rentre à la maison le 11 septembre 1940. La guerre se poursuit et c'est en juillet de l'année suivante que ma sœur Yvette naît.

1944, les soldats allemands de la région où nous nous trouvons rejoignent le gros des troupes sur les plages normandes. Peu de temps après, le 7 mars 1944, ma deuxième sœur Edith vient au monde alors que moi, je rentre à l'école maternelle de Pavilly, j'ai alors 5 ans.

C'est à l'âge de 7 ans, alors que je travaille à proximité sur la machine à battre le blé que mon pied droit est arraché par cet engin. Hospitalisé du 17 au 30 septembre 1946, ma mère restera à mon chevet pendant toute cette période.

Ma sortie, s'est faite avec deux béquilles sous le bras, il aura fallu attendre l'année suivante pour avoir un pilon articulé au prix de 4 935 francs de l'époque. Ne pouvant pas aller à l'école, c'est le maître qui venait m'apporter les devoirs. De 49 à 53, j'ai poursuivi mes études en essayant de rattraper le retard perdu. En juin 1953, je passe mon Certificat d'Études primaires, je suis reçu, mais que faire après ? Avec mon handicap, pas question de travailler à la ferme. Mon instituteur pense alors au métier d'horloger et après une première expérience non fructueuse, c'est à Bois-Guillaume où accueilli par la famille pendant 3 ans, dans une excellente ambiance familiale, je vais trouver ma voie au travers d'un contrat d'apprentissage chez Monsieur TERNETTE à Rouen. Mes journées de 9h à 19h30 étaient longues, je faisais mes devoirs le soir en présence de ma cousine Lucette qui était souvent à mes côtés. Je rentrais par le train chez mes parents toutes les 3 semaines environ. La gare était loin et j'ai beaucoup marché.

En 1957, je suis toujours chez mon oncle et ma tante, me voici en 3<sup>ème</sup> année d'apprentissage. Les montres à cylindre me dévoilent leurs secrets. Je me dois de rester très sérieux, car l'examen pour le certificat d'Apprentissage aura lieu en mars à la Chambre des Métiers de Rouen.

Enfin, l'examen est passé, je suis reçu. Mes parents sont fiers de moi.

Il est temps pour moi maintenant de trouver une place d'ouvrier. L'opportunité me sera offerte à Evreux chez M.EMELEN. Passionné par l'aviation, il nous laissera le soin de faire le travail de réparation, pour cela nous étions deux. Toutefois, malgré une certaine distance de notre patron, nous étions rigoureusement contrôlés et chaque mauvaise opération était à reprendre le lendemain. Après une seconde expérience à Buchy, en Seine-Maritime, j'étais à même de travailler seul cela après le savoir-faire acquis à Evreux. J'ai maintenant 18 ans et la possibilité d'apprendre à conduire et c'est en septembre 1958 que j'acquiers mon permis.

À 20 ans, je suis exempté de service militaire par le Conseil de Révision.

En 1959, une nouvelle possibilité d'embauche se profile à Alfortville chez M. ROGEON, mais comment m'y rendre ? C'est en train bien sûr que je ferai le voyage d'Evreux à la gare St-Lazare. Je serai logé à 400 m et j'aurai la possibilité de me restaurer à 200 mètres de mon lieu de travail. Tout va bien. Toutefois, au regard de la complexité du voyage (bus, métro, train, autocar), je ne peux voir mes parents que tous les 2 ou 3 mois.

# PORTRAIT D'UNE VIE

À partir de 1961, je fais la semaine continue hormis le dimanche et le lundi où je travaille uniquement le matin. Cette même année, je deviens propriétaire de ma première voiture grâce à mon patron qui la paie, une somme qui lui sera remboursée mois après mois par mon travail effectué. Je deviens donc propriétaire d'une Simca « plein ciel » aux 2 tons de vert. Cette émancipation m'amène à faire connaissance de Christiane qui va devenir mon épouse, le mariage aura lieu le 28 septembre 1963 à Chatenay-Malabry.

Par la suite, pour des raisons personnelles et indépendantes du métier, je ne travaille plus à Alfortville, mais au Havre pour quelque temps seulement puisque nous repartons à Orléans puis dans la région parisienne, plus particulièrement à Nanterre. C'est dans cette commune où l'on vient me solliciter pour un nouvel emploi qui fixera ma nouvelle vie. Monsieur AUBLÉ alors Maire de Montfort et bailleur de mes parents fait le déplacement pour m'inviter à reprendre le magasin d'horlogerie de sa commune.

Les 3 premières années sont difficiles, mon épouse gère la boutique et moi l'atelier. Les années passent et le commerce reprend, nous sommes en 1981, l'activité est bonne et enfin, nous trouvons un compromis avec notre bailleur pour acheter les murs du magasin, appartement compris. En 1982, je m'inscris au Club de tennis de table de Saint Philbert. En 1983, mon épouse se présente pour la seconde fois sur une liste électorale et cette fois-ci elle est élue. Quand les travaux du magasin sont achevés en avril 85, nous déménageons pour vivre au-dessus du magasin. L'année suivante, avec stupeur, je suis élu et deviens Président de l'Union Commercial de Montfort (UCA). 45 adhérents vont s'unir pour faire vivre cette association. Entre le commerce, le mandat d'élu de Christiane et celui de Président d'association notre charge de travail a fortement augmenté. L'UCA prend une très grande place dans notre vie de tous les jours, elle fonctionne parfaitement bien, car tous les événements calendaires sont marqués (fête des mères et des pères, tournoi de pétanque, ball-trap, repas dansant, fêtes de fin d'année, quinzaine commerciale etc...). Mr et Mme DAUNIAC s'envoleront en Tunisie, tandis que la jeune Angélique BONHOMME partira en Andalousie grâce à nos activités. À cette époque, nous fermions la boutique le soir épuisés mais, ravis. En 1989, Christiane est élue pour la seconde fois au poste d'adjointe. Les années passent avec toujours autant d'activités et c'est le 17 septembre 1991, où je suis honoré du titre de « Maître Artisan ». Filmé et interviewé par la chaîne régionale FR3, je passe à la télévision pour parler de mon métier d'horloger.

1998, ayant cumulé tous mes trimestres, je prends ma retraite, Christiane me succède à la tête du commerce et pour ma part, je conserve la fonction de Président de l'UCA. C'est en 2000, que nous achetons une nouvelle maison de plain-pied située dans le quartier pré-Quéteil à Montfort pour accueillir ma mère, nous, nous restons vivre dans l'appartement du magasin. Quelque temps, plus tard, j'obtiens la médaille de bronze de la reconnaissance Artisanale. Celle-ci m'est remise à l'Éclat de Pont-Audemer et c'est un grand plaisir et honneur pour moi.

Les belles années passées sont bien souvent ternies par des événements terribles au cours de notre vie. En 2003, après quelques jours de vacances, Christiane mon épouse décède, elle sera inhumée le 31 mars. Je dois reprendre le travail au magasin pour vendre la marchandise, une possibilité qui m'est donnée pour 2 années seulement, car je suis à la retraite.

L'année suivante, ma fille Carole donne naissance à Chloé le 29 février et puis 2005 la dernière ligne droite en tant que commerçant, il faut que tout soit vendu, le stock doit disparaître dans son intégralité, le 31 mars, c'est fini, une page se tourne.

2006 trésorier et joueur depuis bien des années au sein de l'association de Tennis de table de Saint Philbert, je reçois la médaille du Mérite Régional de la fédération. C'est aussi à cette période et suite au départ de ma mère en maison de retraite, je déménage définitivement pour la maison située au pré-Quéteil. Un nouveau départ et des nouvelles destinations, car c'est à 66 ans que je vais prendre pour la première fois l'avion. Une situation qui va se reproduire jusqu'à nos jours et périodiquement grâce à mes nombreux amis et aux Associations dont je fais partie.

# VIE DE LA COMMUNE

## Classique de la Risle en souvenir de Philippe YON



Décédé l'an dernier, Philippe YON président du VC Pont-Audemer a été durant une vingtaine d'années un organisateur à toute épreuve. Tout le monde a pour mémoire la Classique de l'Eure, le Grand Prix des Bouchers à Montfort-sur-Risle, l'organisation de plusieurs championnats de Normandie sans oublier enfin le rituel de la manche du Maillot des Jeunes.

Aujourd'hui, c'est Jean-Philippe, son fils, qui reprend le flambeau et prolonge avec éclat la passion de son père. Organisateur de cette Classique de la Risle 2024, l'épreuve s'est déroulée le 21 avril pour les U19 en 2 étapes et sur plusieurs communes de la Vallée de la Risle.

La première étape : Une course contre la montre qui s'est déroulée entre Saint-Philbert-sur-Risle et Condé-sur-Risle. Un parcours de 8,6km remporté par Jules DROUET avec un temps de 12.17.580 suivi de très près par Jules PRESSON en 12.34.930 et de Louis LERDUC en 12.37.100

La deuxième étape : Un parcours de 3 circuits pour un total de 109 km, avec un départ fictif sur Glos-sur-Risle, mais qui a véritablement démarré à 14h sur les chapeaux de roues à Montfort au signal de départ déclenché par Jean-Luc Barre maire de Montfort.

1/ Un Circuit de 15 km 400 à faire 4 fois : Montfort sur Risle, Illeville sur Montfort, Ecaquelon, Montfort sur Risle,

2/ suivi d'une transition de 13 km entre Montfort sur Risle et Pont Audemer

3/ enfin 7km à faire 5 fois sur Pont Audemer, les Baquets, Manneville sur Risle et la pénétrante est de Pont Audemer.



1<sup>ère</sup> place Simon LACROIX - Organisateur Jean-Philippe YON - 2<sup>ème</sup> Théodore SABINA



# VIE DE LA COMMUNE

## Le projet de Montfort que tous attende

**P**etites villes de demain est un programme d'actions lancé en octobre 2020 par le gouvernement Jean CASTEX afin de redynamiser 1 600 petites villes françaises. Ce programme s'inscrit dans le prolongement d'Action Cœur de Ville lancé en décembre 2017 et concernant 222 villes moyennes en France, dont Montfort-sur-Risle. Ce programme court sur six ans (2020 à 2026), un projet doté d'un budget de trois milliards d'euros.

Pour notre commune, le projet est porté par la communauté de communes et suivi par une cheffe de projet Clémentine DALIGAU spécialement recrutée pour le suivi des fiches actions et la recherche de financement

Qu'en est-il à ce jour ? Le bureau d'étude EAD choisi par la CCPVAR a travaillé à partir de nos souhaits. Aujourd'hui, reste seul sur le papier nos recommandations et celles de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), un projet abouti qui reste en attente de plusieurs devis et du déplacement des différentes armoires électriques situées aux abords du poste de relevage.

Le cahier des charges est clair, le square Jean AUBLÉ doit devenir la place Jean AUBLÉ. Cette modification d'intitulé oriente concrètement l'objectif de ce lieu. Votre souhait a toujours été de consacrer cette surface à la vie de la commune et nous y tenons également. Aussi, cette place doit rester une surface polyvalente afin d'accueillir toutes manifestations organisées par les Montfortais (commerces, associations, école, commune, etc..). Elle doit être un espace de lien social et un lieu agréable à vivre. Mais elle a aussi pour objectif de s'approprier la Risle, colonne vertébrale de la vallée. Voilà pourquoi nous avons souhaité l'installation d'une plate-forme qui surplombera le cours d'eau à l'ombre de nos peupliers.



Présentation du projet au  
Préfet de L'Eure Monsieur  
Simon BABRE

# VIE DE LA COMMUNE

## Notre rendez-vous pour 2025, une première !

C'est une première. La commune de Montfort-sur-Risle organise un pique-nique communal avec le plus grand nombre de participants habitant la commune. En effet, depuis quelques années et notamment depuis l'effet COVID, le renouvellement des résidents de la commune s'accélère et nous pensons nécessaire de créer de nouvelles rencontres et de diversifier nos actions.

Sur le square Jean AUBLÉ  
**MARCHÉ NOCTURNE**  
SAMEDI 7 JUIN 2025 à partir de 18h30  
**PIQUE-NIQUE COMMUNAL**  
DIMANCHE 8 JUIN 2025 à partir de 12h30

Apéritif,  
Dessert et Café  
offerts par la  
Commune

200 PLACES - INSCRIPTION EN MAIRIE DU 1er AVRIL AU 15 MAI

Cet évènement totalement gratuit se déroulera sur le square Jean AUBLÉ. Ce sera avec plaisir que nous vous offrons le verre de l'amitié ainsi que le dessert et le café. Nous vous donnons rendez-vous le [8 juin prochain](#) avec vos couverts et vos petits plats que vous pourrez partager entre amis et sous abri.

A cet effet, 3 tentes de réception seront installées où nous pourrons ainsi recevoir dans une ambiance musicale jusqu'à 200 personnes .

Pour gérer les quantités de produits et le nombre de places, nous vous enverrons un formulaire à partir :

**[du 1er Avril pour une réponse attendue avant le 15 mai \(date butoire\).](#)**

Pour cela, vous recevrez quelques jours avant cette date dans vos boites aux lettres un feuillet muni de son bon de participation à remettre à la mairie avant la date limite.

# VIE DE LA COMMUNE



## Au coin d'la rue

2024 - Montfort sur Risle accueil.

Bienvenue à:

Nom : M.HERVIEUX

Prénom : Laurent

Commerce : bar, tabac, PMU et FDJ

La civette des sports

Adresse: 50, Rue Saint PIERRE



Mrs VELAUTHAMB & NAVANEETHARAJ

Commerce : Epicerie

Adresse: 38, Rue Saint PIERRE



Madame. LESAGE

Activité : Psychologue Clinicienne, Psychothérapeute

Adresse: 41, Rue Saint PIERRE



*Accompagnements enfant, adolescent, adulte, couple/famille sur rendez-vous (soutien psychologique, psychothérapies brèves)*

*Espace Conseils santé naturelle (huiles essentielles doTERRA, outils bien-être) en entrée libre / Massage des mains, enveloppement aux huiles essentielles (soulagement et apaisement des inconforts et blocages physiques et émotionnels) sur rendez-vous. Prise de rendez-vous via Doctolib ou par téléphone : 06.07.25.81.50*

Madame LE STRAT

Activité : Psychologue Clinicienne,

Adresse: 22, Rue Saint PIERRE



*Après plus de 17 ans d'expérience dans les établissements médico-sociaux de la région, Madame Le Strat vous propose des consultations psychologiques adaptées à tous enfants, adolescents ou adultes. Prise de rendez-vous par téléphone: 06.66.64.98.89*

# VIE DE LA COMMUNE



## 85 convives au repas des aînés



Tradition oblige, le repas des anciens offert par le CCAS de Montfort aux habitants de plus de 65 ans est un évènement marquant dans le programme des festivités.

Un repas copieux et de qualité attendait les personnes présentes, menu élaboré par la boucherie Saint PIERRE.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli les aînés de la commune, en présence des doyens, Mme Huguette FONTAINE et Mr Michel CREVEL. La fête était animée par Claude SUARD et le service effectué par les conseillers municipaux. Une belle journée qui a enchanté l'intégralité de nos convives notamment grâce à la qualité du repas, l'animation et la nouvelle organisation des tables. En effet, nous avons mis un terme à l'implantation des tables en U pour laisser place aux tables rondes bien plus conviviales pour ce type d'évènement.



# VIE DE LA COMMUNE

## Le lotissement

Et si on reparlait du lotissement ?

Comme vous avez pu le constater, cette affaire du lotissement communal près de l'école dure depuis quelques années.

Pourquoi un lotissement ? La raison essentielle est d'essayer de compenser la perte d'habitants de la commune (200 habitants en moins en 40 ans), avec en corollaire à cette perte une diminution de la dotation globale de fonctionnement. Cette dotation, qui était conséquente en 1980/2000, diminue comme peau de chagrin.

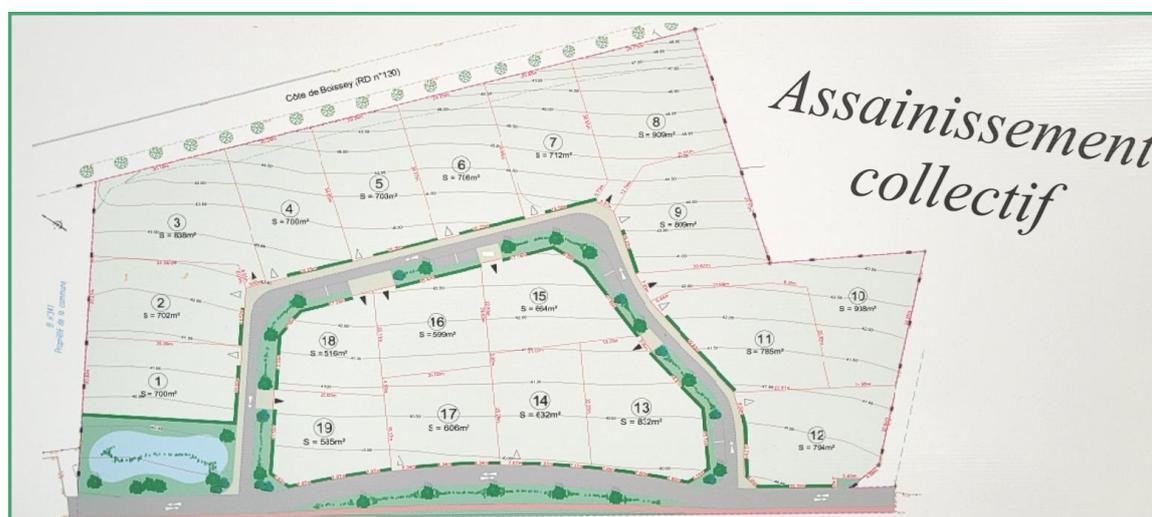
Par ailleurs nous possédons une école flambant neuve capable d'absorber plus d'élèves. Il faut aussi faire vivre nos commerçants. Un lotissement est essentiel.

Nous avons obtenu un permis d'aménager le terrain de la rue des Écoliers, demande d'aménagement votée au cours du précédent mandat pour 19 lots à bâtir. La station d'épuration étant saturée, nous n'avions pas eu l'autorisation de démarrer les travaux. Les travaux d'assainissement sont aujourd'hui réalisés et nous souhaitons concrétiser cette affaire. C'est pourquoi dès septembre 2024 nous avons mis en vente les 19 lots, sans beaucoup de succès. Nous nous sommes alors tournés vers des lotisseurs et des bailleurs sociaux qui n'ont pas donné suite. Ils évoquent le contexte très défavorable du marché de l'immobilier (baisse de 24% entre 2023 et 2024) avec notamment des taux d'intérêt qui se maintiennent à des niveaux élevés.

Nous sommes pressés de démarrer puisque le permis d'aménagement ne sera plus valable après le 16 juin 2025. Or si les candidats à l'achat ne se bousculent pas pour des raisons économiques, il n'est pas certain qu'on nous accorde un nouveau permis d'aménager après le 16 juin 2025 en raison de l'opération ZAN (zéro artificialisation des sols).

Nous avons alors décidé de scinder l'opération en deux phases avec une première phase de 5 lots qui pourrait trouver un commencement d'exécution immédiatement à condition de trouver des acheteurs.

Pour mémoire, les terrains de 500 à 900 m<sup>2</sup> sont vendus à 60 € le m<sup>2</sup> environ.



# VIE DE LA COMMUNE

Le 19 septembre dernier, la Mairie a organisé une réunion sous la forme d'un dîner de travail sur l'avenir du pôle santé de Montfort-sur-Risle. 12 professionnels de santé sur 13 exerçant dans notre commune étaient présents. Par ailleurs, nous avons eu le privilège de recevoir Mme Nadja LE STRAT psychologue clinicienne nouvellement installée sur la commune.



La réunion était animée par :

– M. Marie-Jean DOUYERE, vice-président de la Communauté de Commune de Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) en charge du développement économique et de la lutte contre la désertification médicale.

– M Pascal GOUIX, chargé de missions à la CCPAVR

– M Jean-Luc BARRE, maire et M Michel PIERRE, 1er adjoint.

Six conseillers municipaux étaient également présents.

L'objectif était de recueillir les avis et suggestions des médecins actuels du pôle sur l'avenir de celui-ci, ainsi que les avis et suggestions de l'ensemble des professionnels de santé de la commune. Il est rappelé que ce pôle de santé rayonne sur plusieurs communes autour de Montfort et attire une patientèle d'environ 10 000 personnes. Il est également rappelé que le propriétaire du site est maintenant la CCPAVR .

Le premier thème abordé a été celui de sa capacité d'accueil. Pour attirer de nouveaux médecins, il faut en effet un espace de travail attractif, convivial et fonctionnel. M DOUYERE a informé les participants de l'avancement du projet d'agrandissement lancé par la CCPAVR : la création d'une extension du bâtiment. Le projet est entre les mains d'un architecte et les travaux devraient commencer en 2025. Les médecins ont attiré l'attention des responsables sur un certain nombre de points qu'il fallait prendre en compte pour assurer que le projet réponde bien à tous les besoins en supprimant les contraintes actuelles sans en créer d'autres. L'accès aux PMR\* est d'ailleurs une urgence dont M DOUYERE a pris bonne note. L'utilisation de l'étage pour créer un logement destiné à un interne en médecine et aussi pour créer un autre espace de soins a été évoquée.

Il a été proposé que le cabinet dentaire actuel reste en son lieu présent. Il peut accueillir un 2ème chirurgien-dentiste. Les recherches lancées depuis longtemps par le Dr YANG-TING sont restées infructueuses jusqu'à maintenant. Comme il est très proche de la retraite, les représentants de la CCPAVR ont assuré qu'ils s'engageaient à rechercher activement deux dentistes.

Un troisième sujet a été évoqué en marge de l'amélioration des infrastructures de soins locales (pôle médical et cabinet dentaire); celui de l'éventuelle installation de cabines de téléconsultations en pharmacie. Les échanges ont permis d'en expliquer le fonctionnement, les contraintes et inconvénients, et aussi les avantages dans un contexte de difficultés d'accès aux soins.

Les travaux de cette réunion ont été riches et les participants en sont sortis avec le sentiment que l'avenir de l'offre de soins médicaux sur notre secteur était en bonne voie. Sans faire preuve d'excès d'optimisme, on peut entrevoir des améliorations dans les prochains mois. Même si nul n'est à l'abri de contraintes et de contretemps, la volonté politique d'avancer sur ce dossier est clairement affichée. Nous sommes satisfaits d'avoir organisé cet échange et attendons avec impatience le suivi de ces toutes premières actions.

\* **PMR** : Personnes à Mobilité Réduite sont toutes les personnes qui ont une difficulté, telles que les personnes handicapées (comprenant les personnes ayant des incapacités sensorielles ou intellectuelles, les personnes ayant des incapacités motrices et les personnes en fauteuils roulants), les personnes de petite taille, ...

# VIE DE LA COMMUNE

## Lutte contre le frelon asiatique

### Connaître son cycle de vie

Dans une lutte, connaître son adversaire est primordial. Chez ce dernier, la durée de vie d'une reine fondatrice est d'une année.

De mars à juillet, elle fabrique un nid primaire dont la taille ne dépassera pas celle d'un ballon de hand-ball. Les frelons sexués apparaissent au sein de la colonie vers le mois de juillet. Cela permettra l'engence de futures reines en septembre ou octobre.

En été, les ouvrières construiront ce qu'on appelle des nids secondaires, qu'elles installeront d'habitude à la cime des arbres. **Les nids secondaires peuvent atteindre jusqu'à un mètre de hauteur avec un diamètre de 80 cm.** En hiver, c'est-à-dire vers le mois de décembre, la reine va se mettre à hiberner, elle seule résistera aux températures glaciales. Le nid est condamné à l'anéantissement.



### Quand s'attaquer au frelon asiatique ?

Connaître ce cycle de vie du frelon asiatique permet d'affiner les techniques de lutte. Déjà, nous savons qu'en hiver, les nids sont condamnés à l'extinction. Inutile donc de gaspiller nos ressources pour les détruire pendant cette période de l'année. **Attaquez-vous aux nids le plus tôt possible**, idéalement dès qu'ils viennent d'être construits. Comme la reine est au cœur de tout le cycle de vie, c'est elle qu'il faudra cibler en priorité. Pour cela, il est conseillé de s'attaquer à elle au moment où elle sort d'hibernation (début février jusqu'à mi-avril) ou lorsqu'elle va hiberner (15 octobre à fin novembre). Vous éviterez par la même occasion de piéger d'autres insectes.

### Comment piéger les reines ?

Pas besoin d'être un ingénieur confirmé pour **construire son piège à frelons asiatiques**, quelques notions de bricolage devraient suffir. Pour cela, il vous faudra deux bouteilles en plastique, un couteau, une perceuse, d'un petit couvercle et de quelques fils. Commencez par couper le goulot de la première bouteille. Retournez-le puis enfoncez-le dans le corps de la bouteille. Avec la perceuse, faites des trous dans le fond de la bouteille découpée et dont le goulot a été retourné. Coupez ensuite le culot de la deuxième bouteille. Cela vous permettra d'y enfoncer le culot de la première bouteille puis faites quelques trous de 6 mm sur son corps, ce qui permettra aux autres insectes de s'échapper du piège. Faites deux trous sur le couvercle et en haut du dispositif. Passez les fils à travers ces derniers pour suspendre le tout en laissant une certaine distance entre le couvercle et l'entrée du piège. Pour l'appât à placer au fond du dispositif, **faites un mélange d'un demi-volume de bière brune, un quart de volume de sirop de cassis ou de grenadine ainsi qu'un quart de volume de vin blanc.** Ce dernier composant repoussera les abeilles.



# VIE DE LA COMMUNE



Agence Régionale de Santé  
Direction de la santé publique  
Pôle santé environnement

## Arrêté modificatif de l'arrêté DTARS-SE n°19/14 Relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de l'Eure

### Le Préfet



Vu le décret du Président de la République en date du 20 juillet 2022, nommant M. Simon BABRE, préfet de l'Eure ;

Vu le décret du 14 février portant nomination du secrétaire général de la préfecture de l'Eure, sous-préfet d'Evreux, M. Alaric MALVES ;

Vu l'arrêté DTARS-SE n°19/14 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de l'Eure en date du 25 septembre 2014 ;

Vu le courrier du 25 juin 2024 de Mme Laurance Bussière, présidente des Maires Ruraux de l'Eure, référente des Maires Ruraux de Normandie vice-présidente du SERPN ;

Vu l'avis favorable du 26 juin 2024 de M. Jean-Paul LEGENDRE, président de l'Union des Maires et des élus de l'Eure



CONSIDERANT l'intérêt d'établir des dispositions homogènes entre les particuliers et les entreprises ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Eure ;

#### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

L'article 7 de l'arrêté DTARS-SE n°19 /14 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de l'Eure est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« ARTICLE 7 : Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30h ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

#### ARTICLE 2 :

L'arrêté DTARS-SE n°19/14 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de l'Eure modifié sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure dans sa version consolidée.

#### ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Eure, les sous-préfets, le directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie, les maires, le directeur départemental de la sécurité publique de l'Eure, le commandant du groupement de gendarmerie et les agents visés à l'article 18 du présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Interdiction de jeter  
les mégots par terre



Fait à Evreux, le 20 AOUT 2024

Pour le préfet  
et par délégation  
Le secrétaire général

Alaric MALVES

# VIE DE LA COMMUNE



## 1er Bilan de la station de comptage des poissons migrateurs (source SMBVR \*)

Depuis l'aménagement du bras de contournement des « 7 vannes » situé à Pont-Audemer, il est maintenant possible, grâce à une station de vidéo comptage, d'évaluer la migration des différentes espèces de poissons sur leur montaison\* et dévalaison\* dans le cours de la Risle.

Cet aménagement multi-espèces opérationnel depuis fin 2022 et unique en France assure une continuité écologique entre la mer et la Risle. Cet outil permet de compter les poissons migrateurs qui franchissent l'ouvrage quel que soit le sens des passages.

Bilan de la première année de fonctionnement (Amphihalines\* et autres):

- ◇ 3.311 passages de poissons (montaison, dévalaison et non déterminé)
- ◇ 23 espèces de poissons inventoriées depuis 2022
- ◇ L'ide mélanote, une nouvelle espèce sur le bassin
- ◇ Le retour de la lamproie marine
- ◇ 697 truites de mer recensées en 2023
- ◇ D'autres grands poissons comme l'anguille, lamproie fluviatile et le saumon

L'ide mélanote

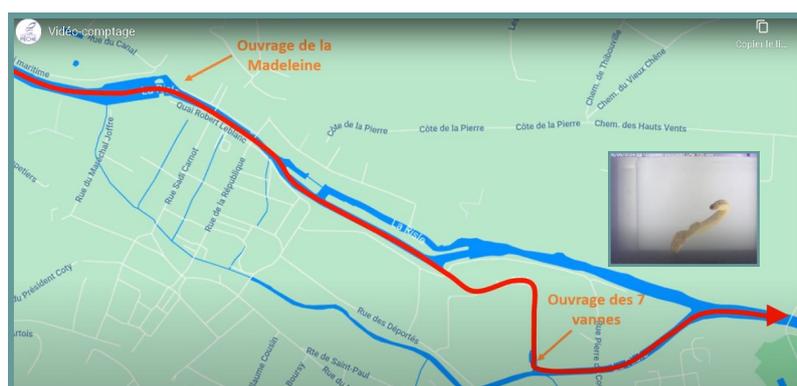


Lamproie

Avant



Après



— Voie de continuité de la remontée des poissons



\* SMBVR: Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle

\* Certaines espèces de poissons ont besoin de migrer pour pouvoir se développer ou se reproduire. Lorsqu'ils remontent un cours d'eau, on parle de montaison et quand ils le descendent, c'est la dévalaison.

\* Amphihalin : Espèces de mer qui se reproduisent dans les fleuves, rivières ou ruisseaux et repartent en mer pour y grandir.

Pour une explication en images, nous vous invitons à parcourir le film sur le lien: <http://www.eure-peche.com/5828-station-de-comptage.htm>

# VIE DE LA COMMUNE

## Vie associative



Comme vous le savez, la commune de Montfort bénéficie d'un tissu associatif important. À ce jour, nous recensons 11 associations actives sur notre commune et chacune d'entre elles nous sollicite pour des subventions ou pour des locations gratuites de salles (salle annexe, salle des fêtes, Gîte La Motte et salle du gîte).

Pour votre information, les associations sont répertoriées sur notre territoire en 2 catégories :

- Les associations dites d'intérêt communal (subventionnées par la commune)
- Les associations dites d'intérêt intercommunal (subventionnées par la communauté de communes)

Cette notion est importante car elle détermine notamment l'origine et le montant des subventions. Pour les associations dites d'intérêt communal, nous votons en Conseil Municipal le montant de notre participation lors de l'élaboration du budget qui doit être finalisé avant le 15 avril de l'année en cours. Le montant attribué est en fonction de l'importance des événements réalisés sur la commune et sur présentation obligatoire du bilan de l'association. Cette décision du Conseil aboutit à une délibération envoyée à la Sous-Préfecture. Toutefois, et cela arrive régulièrement, nous délibérons en cours d'année sur des demandes de subventions supplémentaires. En règle générale, elles sont accordées à titre exceptionnel pour pallier des événements non-programmés en début d'année par les associations.

Suite à de nombreuses réclamations et différends entre associations, nous avons dû réglementer la location de la salle Gérard COMELLAS et de la salle annexe. Ainsi, et comme les années précédentes, toutes les associations ayant leur siège à la Mairie de Montfort peuvent bénéficier d'une gratuité de salle par an quelque soit l'évènement ou la date.

Le Gîte La Motte est un cas particulier car nous réservons l'accès prioritairement à la clientèle. Toutefois, une association peut bénéficier de cet établissement sous des conditions strictes et payantes. Si ces conditions sont respectées, elle bénéficie d'une remise égale au montant de la location de la salle des fêtes pour la même période et perd sa gratuité annuelle. Cela a été le cas cette année pour une des associations.

Vous l'aurez compris, cette gestion n'est pas simple et par souci d'équité au regard du nombre important d'associations, nous avons été obligés de réglementer les accès aux différents établissements de la commune.

N'oublions pas que tous ces établissements sont loués en cours d'année et qu'ils rapportent un budget non-négligeable à la commune. Cette manne financière retourne en partie aux associations par le biais des subventions. En conséquence, augmenter la gratuité entraîne la diminution des aides apportées aux Associations ou pour toutes autres activités.



## **L'ASSOCIATION MONTFORTAISE ET SAINT PHILBERTOISE DES COMMERCANTS ET ARTISANS**

Nous tenons tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont assistées à nos différents évènements tout au long de l'année 2024, ce qui montre l'intérêt de nos participants pour les Commerçants et Artisans !

Cette année a également été marquée par le départ de Madame Claudine HOARAU de son poste de Présidente. De nouvelles élections ont donc eu lieu et un nouveau bureau a été élu.



### **PREMIERE ÉDITION DU « LOTO DES COMMERCANTS » :**

Notre première édition du « Loto des Commerçants » a été un énorme succès qui a réuni plus de 150 personnes le 25 février 2024 !

Avec un total de lots de plus de 3.000 €, nous avons décidé d'organiser notre prochain loto le dimanche 2 février

### **PREMIERE « FOIRE A TOUT » DES COMMERCANTS :**

L'année 2024 a également été marquée par la première édition de notre foire à tout des Commerçants qui s'est tenue le 29 juin dans la Rue Saint Pierre.

Face au succès rencontré et aux nombreuses demandes qui nous ont été faites, une nouvelle foire à tout sera organisée en 2025.



### **LA JOURNÉE ANNUELLE DES COMMERCANTS, « MONTFORT EN FÊTE » :**

Comme tous les ans, cette journée s'est tenue le dernier week-end des vacances. Cette année, le thème choisi était le cirque.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participées à l'élaboration de nos « AmesClowns » qui ont été installés dans le bourg de Montfort.

De nombreuses animations et stands artisanaux étaient présents pour animer le bourg ainsi que notre fidèle exposition de véhicules anciens, mais également un spectacle de magie pour les enfants ainsi que des animations tout au long de la journée.



### **SOIRÉE « BEAUJOLAIS NOUVEAU », 2EME ÉDITION :**

Face au succès de notre première édition, nous avons reconduit cette soirée de convivialité le 21 novembre.



### **MARCHÉ DE NOËL :**

De très belles rencontres entre les exposants, les clients et les habitants ravis !  
Rendez-vous déjà pris pour la 3<sup>ème</sup> édition en 2025

**Nous avons à cœur d'organiser nos animations au sein de la commune en associant le plus possible les habitants et les clients afin de maintenir un lien.**

**Les commerces de proximité font vivre notre village !**

Le Bureau et nos adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2025 !  
Anthony GOULET, Président de l'Association



Aucune relâche pour les bénévoles en 2024 qui ont œuvré à la mise en valeur du château médiéval et qui vous ont proposé des manifestations exceptionnelles à destination de tous publics pour un instant partagé.

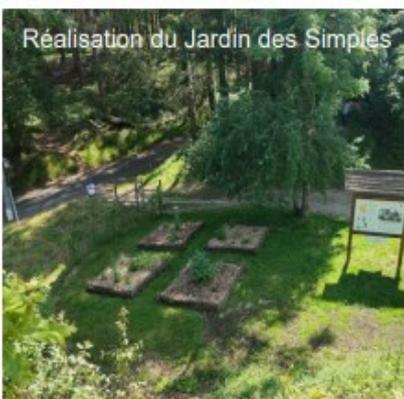


Réalisation du Jardin des Simples

Moment intense avec la rétrospective dédiée à René Sautin et instant de détente avec la randonnée culturelle, c'est autour de la 20<sup>ème</sup> édition des Médiévales que le point fort s'est tenu à la fin de l'été. Le Point informations touristiques a reçu plus de 500 visiteurs durant la saison estivale et les touristes ont été enchanté par la découverte des sites historiques dont notre château médiéval, véritable havre de paix dominant la vallée.



Inauguration de l'Expo Off René Sautin



Randonnée patrimoniale

Un Jardin des Simples, réalisé par l'équipe technique de l'association prend place désormais à l'entrée du château où vous pouvez retrouver les vertus des plantes médicinales. Cette réalisation complétée par une nouvelle table d'orientation et d'autres aménagements vient agrémenter les nombreuses heures consacrées à l'entretien total du site quelles qu'en soient la saison ou les conditions météo.



Moment convivial autour du vernissage



Moment de détente pour l'équipe technique



Marionnettes - médiévales



Départ en drakkar - Médiévales 2024

Les manifestations culturelles 2025 sont en cours de réflexion. Nous retrouverons les cafés concerts au Risle et une nouvelle randonnée autour du patrimoine nous emmènera à la découverte des moulins et de l'hydraulique le 13 avril prochain. Une conférence évoquant la biographie et l'œuvre d'Albert Lebourg se tiendra au printemps. Le retour des Bouquinistes revêtira une nouvelle formule comprenant B.D, vinyles et animation musicale, ils se tiendront le 15 juin au château médiéval. Nous retrouverons notre rendez-vous incontournable des Médiévales le dimanche 7 septembre avec ses scènes historiques et ses animations à destination d'un public familial.

Après une saison 2024 réussie, le Point Infos rouvrira ses portes au printemps durant l'intégralité de la saison touristique alors qu'une permanence se tiendra le samedi matin pour l'accueil local. L'association Montfort Culture et Patrimoine vous souhaite une excellente année 2025 pour vos proches et vous-même et sera ravie de vous accueillir au gré de nos manifestations.

Jean-Christophe BISSON

# Canoë Kayak Val de Risle

Le canoë-kayak Val de Risle représenté par son président bénévole, Teddy POULARD, est une association reposant sur le bénévolat et 2 salariés, Thomas LAURENT et Lison GAUTRELET. Comme son nom l'indique, le club est davantage porté sur la pratique du canoë-kayak mais l'association aspire à évoluer et proposer une section multi-activités par la suite.

Le club propose plusieurs séances pour s'adapter au mieux au public et répondre à leurs besoins.



## Ecole de Pagaie

Découverte de l'activité  
Mer. 14h-15h30  
Sam. 10h-12h



## Perfectionnement

Progression technique  
Mer. 15h45-17h30  
Jeu. 18h-19h / Sam. 10h-12h



## Loisirs

Moments conviviaux  
Mer. 17h30-18h30  
Sam. 10h-12h

Le canoë-kayak Val de Risle intervient depuis plusieurs années auprès des écoles primaires du canton mais aussi avec le collège Marcel Marceron par le biais des cycles sport ainsi que lors de la section sportive, dans le cadre de l'UNSS.

Durant l'année, plusieurs événements, sportifs ou non, ont été organisés par l'association comme une compétition jeune sur le bassin de Montfort sur Risle, les championnats de Normandie de descente sprint à Pont-Authou, la descente aux flambeaux à Pont-Authou, ... et notre présence sur les différents forums ! Grâce à notre participation et nos résultats, le canoë-kayak Val de Risle se classe 55<sup>ème</sup> club français, tout cela ne saurait pas possible sans nos compétiteurs, évidemment, mais surtout sans nos bénévoles.



Une partie de notre équipe bénévole lors des championnats de Normandie de Descente

Mais nous sommes également présents sur la période estivale, de mai à fin septembre, où nous proposons des activités nautiques et terrestres. En effet, il est possible de faire du kayak sur la Risle de Brionne à Montfort sur Risle, du paddle mais aussi des combats de sumo, de la course d'orientation. Toutes ces activités ont regroupé pas loin de **4000 personnes** sur la saison !



Tel: [02 32 56 37 14](tel:0232563714)

# Les Act's Eure de Montfort



En 2024, la troupe a présenté « J'aime beaucoup ce que vous faites » de Carole GREEP avec encore un franc succès.

Nous avons joué à APPEVILLE ANNEBAULT, GENNEVILLE, PORT JEROME SUR SEINE, LA BARRE EN OUCHE, ROUTOT, ETTREVILLE.

Le public, à chaque fois, a apprécié ce joyeux moment. Il a ri et nous a félicité chaleureusement

C'est une comédie moderne, enlevée et dynamique à souhaits.

L'histoire peut vous aussi vous arriver...Une fausse manœuvre avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos (prétendus) meilleurs amis pensent réellement de vous, et ceci juste avant leur arrivée pour un week-end, finalement pas comme les autres...

Nous allons jouer les prolongations sur deux ou trois dates en 2025 consultez notre site

En parallèle nous préparons une nouvelle pièce, de la comédie toujours et encore, pour le plaisir de notre public. Elle sera présentée dès octobre 2025.

Venez nous rejoindre nous avons besoin de comédien(e)s et de technicien(e)s

**Notre site internet : <https://cyzaevra.wixsite.com/theatremontfort27>**





# Informations



**Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du  
Département de l'Eure**

**DECHETTERIE DE MALLEVILLE LE BEC**

## HORAIRES D'HIVERS

DU 1/11 AU 31 /03

LUNDI	14h -17h
MARDI	9h-12 /14h-17h
MERCREDI	9h-12 /14h-17h
JEUDI	14h-17h
VENDREDI	9h-12 /14h-17h
SAMEDI	9h-12 /14h-17h
DIMANCHE	Fermée

## TARIFS POUR LES PROFESSIONNELS

BOIS	70,7 €
BRANCHAGES	28,1 €
DECHETS VERTS	64,5 €
DECHETS INDUSTRIELS	125,6 €
GAZON	25 €
GRAVAT	17,7 €
PLATRE	137 €
DECHETS DIFFUS SPECIFIQUE	801,8 €
AMIANTE LIÉ	125 €

**Prix à la tonne**



*Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre ville ?  
Ramassez ses crottes, un geste simple et votre  
chien ne gênera ni les citoyens ni le nettoyage de  
l'espace public*



Cette année encore nous allons accompagner les commerçants et artisans pour le ramassage des cartons. Toutefois, nous vous demandons impérativement de bien vouloir les plier et de les lier entre eux.

Tous les 15 jours le mardi

# La collecte de vos déchets

Secteur  
14

La collecte de vos déchets

Toute la commune sauf la rue de la Cidrerie

## CALENDRIER DE JANVIER À JUIN 2025

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L OM
3 V	3 L OM Tri	3 L OM Tri	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L OM	5 J
6 L OM Tri	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L OM	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V	10 L OM	10 L OM	10 J	10 S	10 M OM Tri
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L OM Tri	12 J
13 L OM	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L OM Tri	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L OM
17 V	17 L OM Tri	17 L OM Tri	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L OM	19 J
20 L OM Tri	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M OM	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L OM Tri
24 V	24 L OM	24 L OM	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L OM Tri	26 J
27 L OM	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L OM Tri	28 M	28 S
29 M		29 S	29 M	29 J	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L OM
31 V		31 L OM Tri		31 S	

**OM** Collecte des Ordures Ménagères (poubelle noire) chaque semaine

**Tri** Collecte du Tri Sélectif (poubelle jaune) 1 semaine sur 2

**!** Attention votre collecte sera décalée d'une journée

**La collecte du matin :** les poubelles devront être sorties la veille à partir de 20h.  
**Collecte de l'après midi :** elles devront être sorties le matin  
**Pour les deux collectes,** les poubelles devront être rentrées le plus tôt possible  
 En cas de problème technique, la collecte peut-être retardée ou reportée au lendemain.

Pour plus d'informations :  
02 32 41 50 40



Secteur  
20

La collecte de vos déchets

Pour la rue de la Cidrerie uniquement

## CALENDRIER DE JANVIER À JUIN 2025

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S OM Tri	3 M
4 S OM	4 M	4 M	4 V OM Tri	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V OM
7 M	7 V OM Tri	7 V OM Tri	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V OM Tri	10 L	10 L	10 J	10 S OM	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V OM	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V OM	14 V OM	14 L	14 M	14 S OM Tri
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V OM Tri	16 L
17 V OM	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V OM Tri	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V OM
21 M	21 V OM Tri	21 V OM Tri	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V OM	23 L
24 V OM Tri	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S OM	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V OM Tri
28 M	28 V OM	28 V OM	28 L	28 M	28 S
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L
31 V OM		31 L		31 S OM Tri	



# Location des salles



## TARIF 2024

### SALLE ANNEXE MAIRIE

### SALLE DES FÊTES

	Commune	Hors Commune
1/2 journée sans repas	85 €	110 €
1 journée	135 €	180 €
2 journées samedi / dimanche	260 €	310 €
Par journée supplémentaire	125 €	140 €
Forfait ménage	60 €	60 €

	Commune	Hors Commune
	170 €	205 €
	290 €	370 €
	410 €	500€
	95 €	125 €
	160 €	160 €

Pour tous renseignements complémentaires et réservations, s'adresser à la Mairie au : 02 32 56 10 36



## GÎTE LA MOTTE (8 chambres -27 couchages)



Communauté de communes	Hors commune
------------------------	--------------

**BASSE SAISON:** janvier, février, novembre (hors WE du 1er janvier)

Samedi / Dimanche	940 €	1100 €
Ven / Sam / Dim <b>ou</b> Sam / Dim / Lun	1100 €	1300 €
Ven / Sam / Dim / Lun	1270 €	1500 €
Du Lundi au Dimanche	1760 €	2080 €
Nuit en semaine (L, M,M et J)	170 €	200 €

**HAUTE SAISON:** avril, mai, juin, juillet, août, septembre, week-end de Pâques - Semaine de Noël - 1er janvier

Samedi / Dimanche	1530 €	1700 €
Ven / Sam / Dim <b>ou</b> Sam / Dim / Lun	1800 €	2000 €
Ven / Sam / Dim / Lun	2070 €	2300 €
Du Lundi au Dimanche	2880 €	3200 €
Nuit en semaine (L, M,M et J)	270 €	300€

**MOYENNE SAISON:** mars - octobre - décembre

Samedi / Dimanche	1140 €	1310 €
Ven / Sam / Dim <b>ou</b> Sam / Dim / Lun	1340 €	1540 €
Ven / Sam / Dim / Lun	1540 €	1770 €
Du Lundi au Dimanche	2150 €	2470 €
Nuit en semaine (L, M,M et J)	210 €	240€



# Renseignements utiles

## Administration

### Mairie

<b>Jean-Luc BARRE (Maire)</b>	02 32 56 10 36
Jours d'ouverture :	
Lundi -Mardi / Jeudi -Vendredi - Fermeture le mercredi	
Horaires 8h30 à 12h /13h30 à 18h	
Secrétaires : Mme DELAMOTTE	02 32 56 10 36
Mme BECKER	02 32 56 10 36
Internet : <a href="mailto:mairie.montfortsurrisle@wanadoo.fr">mairie.montfortsurrisle@wanadoo.fr</a>	
<b>Trésor public Pt-Audemer</b>	02 32 56 71 00
<b>La Poste :</b>	02 32 20 22 40
<b>Gaz de France sécurité dépannage</b>	0810 433 027
<b>ENEDIS (E.R.D.F) :</b>	0810 897 743
<b>Gendarmerie :</b>	17 ou 02 32 56 10 17
<b>Pompiers :</b>	18 ou 02 32 41 01 75
<b>SAMU :</b>	15
<b>Transports Cars :</b>	
Transport inter urbain	02 32 18 39 31
CFTI Normandie	02 35 56 12 78
Transport scolaire CCPAVR	02 32 41 08 15

## Sports & Loisirs

Office de tourisme Pt Audemer	02 32 41 08 21
Montfort loisirs	06 11 28 32 72
Club de l'amitié Montfort	02 32 56 10 36
Football club Val-de-Risle	06 33 69 73 42
S.P.A.C. Tennis	06 82 69 58 67
S.P.A.C. Cyclo	02 32 42 49 77
S.P.A.C. Tennis de table	06 87 18 68 50
AMCP	06 85 61 83 79
Ecole de Musique	06 73 25 89 23

## Divers

Maison paroissiale :	02 32 56 10 81
Maison de justice et du droit :	02 32 41 78 90
Refuge animalier :	02 32 56 00 42
Déchetterie de Malleville	02 32 43 14 75

## Santé

### Médecins :

Dr Eric COMOZ	02 27 36 61 10
Dr Annick LECOINTE	docteur-lecointe.fr

### Dentiste :

Dr Didier YANG TING	02 32 56 15 06
---------------------	----------------

<b>Pharmacie</b> de la Vallée	02 32 56 11 63
-------------------------------	----------------

### Notaire :

Mme Sandra MORIN	02 32 56 00 34
------------------	----------------

### Huissier :

Mme Arnaude GREBOVAL	02 32 56 11 52
----------------------	----------------

### Cabinet Infirmier :

M. SADOCH, Mme LESUEUR & M. BUISSON	02 32 56 00 52
--	----------------

### Kinésithérapeute :

M. Bruno DELPRAT	02 32 42 92 48
------------------	----------------

### Psychologues Cliniciennes:

Mme Nadja LE STRAT	06 66 64 98 89
--------------------	----------------

Mme Sandrine LESAGE	06 07 25 81 50
---------------------	----------------

### Ostéopathe

M. Paul GREAUME	06 98 82 73 52
-----------------	----------------

### Taxis - ambulances :

A TELI Montfort	02 32 42 10 16
-----------------	----------------

<b>Assistante sociale :</b>	02 32 56 27 77
-----------------------------	----------------

### CAF : Pôle Social Pont-Audemer

Rue des Papetiers	02 32 41 69 70
-------------------	----------------

### Habitat rural : à la maison du Canton

*3ème Mardi du mois de 10h à 12h*

### France Travail (ex Pôle emploi):

1, rue des temps modernes Pt Audemer	39 49
--------------------------------------	-------

### PACTE maison du canton

Mme DUVAL	02 32 57 38 29
-----------	----------------

<b>ADMR</b> maison du canton	02 32 56 22 04
------------------------------	----------------

Pompes funèbres BOISSEL	02 27 36 29 48
-------------------------	----------------

## Enseignement

### Enseignement - petite enfance

Groupe scolaire Thomas PESQUET	02 32 56 10 37
--------------------------------	----------------

Cantine : s'adresser en mairie

Collège Marcel MARCERON	02 32 56 14 55
-------------------------	----------------

Relais assistante maternelle	02 32 41 90 15
------------------------------	----------------

Structure multi-accueil	02 32 41 90 12
-------------------------	----------------

Accueil loisirs	02 32 41 90 11
-----------------	----------------